

vent régler leurs problèmes sur le plan international. Selon toute apparence, rien ne saura jamais remplacer la confiance dans la monnaie d'un autre pays. Cette confiance se fonde sur la politique économique du pays en question. Quelle est sa balance commerciale? S'agit-il d'un déficit régulier? Existe-t-il une inflation galopante? Et que dire des taux d'intérêt? Quelle est la ligne de conduite du gouvernement?

Bien d'autres éléments ont un rôle à jouer dans la confiance que notre monnaie inspire aux pays étrangers. Tant que cette confiance existe, le risque de mesures négatives de la part d'un pays vis-à-vis de sa propre monnaie est atténué. Il y a bien d'autres mesures à prendre, je ne sais trop dans quel sens, mais comme je le disais au début de mes remarques, on a l'impression désagréable d'être loin d'avoir réglé le dernier problème et d'autres événements pourraient bien surgir. Après tout, 1969 ne fait que commencer. En 1968, nous avons connu deux crises monétaires mondiales—la prochaine risque d'être bien plus grave. J'espère que s'il doit y en avoir une, elle ne sera pas aussi désastreuse, car sincèrement, rien de bon n'en résultera de toute manière. Les mesures correctives qu'on doit prendre pour régler les crises, qu'il s'agisse de l'imposition de surtaxes ou de taxes provisoires qui tirent leur origine du nationalisme économique, ne font qu'ajouter aux frictions entre les pays. Les frictions économiques et leurs graves séquelles peuvent être aussi nombreuses que les frictions militaires ou politiques. Je ne veux nommer aucun pays ni aucun groupe de pays en particulier, mais si nous remontons à 1968, nous nous apercevons qu'il y a eu autant de frictions internationales par suite des conceptions et des mesures économiques de la France en particulier à l'égard du dollar puis de la livre sterling et du mark allemand qu'à cause des mesures prises par le gouvernement français dans d'autres domaines. En outre, les mesures qu'a dû prendre le gouvernement britannique pour soutenir son économie ne font qu'entraîner des difficultés.

Nous avons vu la Grande-Bretagne restreindre nos exportations et nous avons dû prendre des mesures afin de les remplacer. Le nationalisme économique me paraît une formule entièrement négative. Aussi, ce qu'il faut avant tout c'est supprimer une des causes qui sont à la racine de ces divers aspects du nationalisme économique. Il faut un système de change étranger aussi stable que le permet l'Accord de Bretton Woods. Ce n'est

[L'hon. M. Lambert.]

pas la réponse finale mais j'espère qu'elle constituera une amélioration. Peut-être aussi qu'un peu plus de souplesse, comme certains autres députés l'ont mentionné, et peut-être une marge plus large au lieu de plus ou moins un p. 100 au-dessus du taux fixé d'échange, peut-être une marge de 2 ou 3 p. 100 qui laisserait un certain jeu et obligerait ceux qui s'occupent de l'arbitrage de l'intérêt à être plus prudents avant de se lancer sur le marché et d'y semer le désordre, peut-être, dis-je, serait-ce là une réponse partielle. Une autre réponse satisfaisante serait peut-être de faire une fois par an la moyenne des fluctuations de ce que l'on a considéré comme une cheville rampante ou une cheville mobile. Cependant, après avoir examiné la question, je pense que le comité nous a présenté les divers choix d'une manière qui les a rendus beaucoup plus clairs et la Chambre en a fait son profit. Aussi, en ce qui me concerne, j'appuie la 3<sup>e</sup> lecture.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a dit appuyer le bill tout en éprouvant une certaine hésitation à le faire. Moi aussi j'appuie le bill au nom de mon parti, mais avec bien des réserves. Et cela, pour un certain nombre de raisons. J'estime que l'étude du bill au comité n'a pas été très utile, non pas parce que son président et ses membres n'ont pas fait de leur mieux—ils ont travaillé très fort; nous avons eu comme témoins des représentants de la Banque du Canada et d'autres banques à charte canadiennes—mais, à mon avis, cette étude ne suffit pas, lorsqu'il s'agit d'étudier les répercussions d'une politique aussi importante que celle-ci. J'ai eu l'impression qu'on demandait aux membres du comité d'être «bons citoyens internationaux». C'est une chose que nous comprenons tous, dont nous saisissons la portée et que nous souhaitons. Mais le comité n'avait pas les connaissances spécialisées voulues pour mettre en doute les affirmations des témoins. Nous avons dû accepter leur parole selon laquelle il s'agit d'une bonne mesure pour le Canada. Mais on peut se demander si une bureaucratie bancaire internationale n'est pas en train de se développer et si ses membres n'ont peut-être pas plus en commun les uns avec les autres qu'avec leurs propres pays.

• (9.50 p.m.)

Il n'en est peut-être rien. Je suis prêt à reconnaître que nos représentants se sont engagés à assurer la stabilité internationale,